



Communiqué de Presse

Conférence au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Bercy, le 6 avril 2010

sur le thème :

« Transformer les défis environnementaux globaux en opportunités : l'exemple du Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM) »

Elle a été introduite par **Ramon Fernandez**, Directeur général du Trésor représentant la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. **Monique Barbut**, Présidente et Directrice générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF en anglais) a poursuivi cette introduction.

La conférence a été clôturée par **Brice Lalonde**, Ambassadeur en charge des négociations internationales sur le changement climatique pour la France, représentant le Ministre d'Etat de l'Energie, de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer.

En présence de hauts représentants de l'**Agence Nationale de la Recherche**, du **Ministère des Affaires étrangères et européennes**, de l'**Agence Française de Développement**, de l'**UICN International**, de **WWF France** et d'**entreprises du Nord et du Sud**.

Cette conférence a rassemblé acteurs et témoins qui ont une responsabilité dans les politiques concernant l'environnement mondial autour de trois sujets :

- Quelle croissance verte dans les pays en développement ?
- Comment promouvoir la recherche environnementale ?
- Comment associer tous les acteurs volontaires ? Quels partenariats dans un monde global ?

Cette première décennie du XXIème siècle met l'humanité face à de grands enjeux environnementaux. Les dimensions écologiques et particulièrement la gestion des biens publics mondiaux sont au centre des solutions à inventer et à mettre en œuvre. Les sujets environnementaux sont sur le devant de la scène en 2010 : suites de la conférence Copenhague, Année de la biodiversité, réforme et reconstitution des ressources financières du Fonds pour l'Environnement Mondial. Ce sont autant d'occasions de transformer ces défis que sont le changement climatique, la perte de la biodiversité, la dégradation des terres et des forêts en opportunités pour le développement durable de la planète.

Une mobilisation de tous les acteurs volontaires, acteurs publics et privés, du Nord et du Sud, de la société civile et des gouvernements est nécessaire afin de réfléchir ensemble aux enjeux de la protection de l'environnement mondial, aux moyens d'encourager le développement durable des pays les plus touchés, de contribuer, avec le monde économique, à une croissance verte des pays en développement et de promouvoir l'innovation et de la recherche environnementale, autour de l'exemple et de l'expérience du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), instrument innovant au sein du dispositif français d'aide au développement.

En 1994, la France s'est dotée d'un instrument financier de coopération, original, simple, véritable laboratoire d'innovations opérationnelles pour l'environnement mondial : le FFEM. Lorsque le Gouvernement a créé le FFEM en même temps qu'il soutenait la création du FEM multilatéral, il a témoigné d'une étonnante intuition, à savoir, considérer que les questions d'environnement mondial étaient indissociables du développement économique et social, voire des aspects culturels, en opposition à une vision conversationniste et strictement protectionniste de l'environnement.

Le rôle du FFEM est fortement axé vers la promotion de politiques publiques durables environnementales dans les PED. Celles-ci permettent aux acteurs privés de bénéficier de cadres institutionnels fiables ou d'intervenir dans des filières innovantes structurées. En particulier, en intervenant au stade de l'expérimentation et du projet-démonstrateur précédant le développement.

Dans les projets qu'il cofinance, le FFEM mobilise principalement les bureaux d'études, les PME et les grandes entreprises, les associations et réseaux professionnels, très souvent français. Ces projets mobilisent aussi les organismes de recherche, les ONG, la société civile, les Fondations, les collectivités locales et pôles de compétitivité, le secteur bancaire et financier et les organismes régionaux ou internationaux.

Avec la mobilisation de ces acteurs depuis 1995, le FFEM a soutenu plus de 200 projets représentant 200 M€ de subventions, qui ont permis de lever plus de 2 Mrds € de cofinancements.

Dans la perspective d'une reconduction de ses ressources pour les quatre prochaines années, le FFEM s'attachera à poursuivre son rôle de contributeur à la définition d'un nouveau paradigme de la croissance verte, plurielle et solidaire. Il avancera dans les grandes directions dessinées aujourd'hui : innovation - recherche, secteur privé - entrepreneurs, partenariats, en relevant cinq défis :

1. maintenir et promouvoir les avancées en termes de concepts, méthodes, outils
2. s'impliquer sur les thématiques transversales en restant attentifs aux grands enjeux de demain, en particulier dans les océans, l'alimentation des populations, les villes, les forêts...
3. mobiliser et valoriser mieux les savoirs et savoir-faire de France et en Europe
4. renforcer la réplication des actions du Fonds par des synergies plus étroites avec tous les partenaires
5. élargir les ressources financières du Fonds avec de nouveaux partenaires volontaires.

En ligne sur le site internet du FFEM : www.ffem.fr

- programme
- présentation des intervenants
- allocutions

Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Le FFEM est un fonds public bilatéral, créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Son objectif est d'inciter les pays en développement à adopter et à mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des projets de développement durable, compatibles avec la préservation de l'équilibre écologique à long terme de notre planète.

Sous le pilotage d'un comité interministériel (ministères en charge de l'Economie, de l'Environnement, des Affaires étrangères et européennes, de la Recherche et l'Agence Française de Développement) et avec l'appui d'un comité scientifique et technique, le FFEM subventionne des projets de préservation dans les domaines suivants : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique.

www.ffem.fr

Contact :

Valérie Fakir – fakirv@afd.fr